

25^e ANNIVERSAIRE AHUNTSIC-OUEST



L'AREQ ET SA MISSION



Depuis février dernier, tout le Québec a été saisi de la hausse des droits de scolarité annoncée dans le budget Bachand en mars 2011 et qui devait entrer en application au cours de 2012. Les étudiants des cégeps et du niveau universitaire se sont mobilisés afin de contrer cette hausse décrétée par le gouvernement libéral.

Le 2 avril dernier, l'AREQ s'est prononcé contre la hausse des droits de scolarité. Des membres m'ont écrit pour m'exprimer leur satisfaction, d'autres leur désaccord. Certains membres m'ont demandé comment l'AREQ pouvait se prononcer alors que les membres n'ont pas été consultés.

À l'AREQ, nous vivons une démocratie indirecte comme à l'Assemblée nationale, d'ailleurs. Quand notre député vote dans un sens ou un autre, il nous représente. Les projets de loi sont adoptés par les députés; il n'est pas question de consulter tous les Québécois et toutes les Québécoises. La grande consultation a lieu normalement, une fois aux 4 ou 5 ans, lors des élections.

À l'AREQ, les instances décisionnelles sont le Congrès qui se réunit une fois par trois ans, le Conseil national, 2 fois par année et le Conseil d'administration qui siège environ 6 fois par année. Le Conseil d'administration est formé du Conseil exécutif et des dix personnes qui assument la présidence dans chacune des dix régions. Nous, de la région de Montréal, nous sommes représentés par Micheline Jourdain. Nous sommes plus de 55 000 membres; il serait illusoire de penser pouvoir consulter tous les membres avant d'annoncer une position officielle de l'AREQ. Nos instances émettent des opinions concernant les grands dossiers de l'heure à la lumière de la mission que

(Suite page 3)

MESSAGE REÇU DE MICHELLE DIONNE-LATRAVERSE SUITE AU 25^e DU SECTEUR

Lorsque nous avons quitté, après la rencontre pour le 25^e du secteur, je n'ai pu remercier aucun membre du comité organisateur.

J'ai toujours été membre du comité social de l'école où je travaillais et je sais que l'on ne compte ni nos pas, ni nos heures lorsque vient le moment d'organiser ces événements.

À chacun de vous, je dis MERCI; ce fut très bien réussi et tous, nous avons apprécié ce moment passé ensemble.

SOMMAIRE

Billet de la présidente	1
La laïcité	4
Journée internationale des femmes	5
Calculez votre perte de pouvoir d'achat	6
Le printemps 2012 en bref	7
Les membres du Conseil sectoriel	8
Des informations à partager	9
Don de la Fondation Laure-Gaudreault	10
Le plan d'action 2012-2013	11
Communiqué de presse (La pétition déposée à l'Assemblée nationale)	13
Les activités du Comité régional de la condition des hommes	14
Photos du 25 ^e anniversaire Ahuntsic-Ouest .	16

LE LIEN, BULLETIN SECTORIEL D'AHUNTSIC-OUEST

Responsable du bulletin: Lise Labelle

Conception et mise en page: Jean-Guy Marcotte

Révision linguistique: Lise Labelle

Collaborateurs: Micheline Delluc, Lise Labelle,
Micheline Latreille, Gaétane Lebel-Fillion, Jean-
Guy Marcotte et Pierre Morin

Prochaine publication: septembre 2012

Tirage: 530 exemplaires

activités que nous pourrions organiser au cours de l'année, dont une conférence sur l'andropause et la conférence « Un homme dans tous ses états » d'Éric Trudel. Une seconde réunion avait été prévue pour le 20 octobre 2011, mais à cause de divers empêchements, elle a finalement eu lieu le 13 janvier 2012.

Lors de cette réunion, André Pelletier nous a fait part de ses démarches pour trouver un conférencier sur l'andropause. Il nous a proposé le Dr Gilles Laurin qui était disponible le 21 février 2012. Nous avons donc discuté des détails de l'organisation de cette conférence. Puis, nous avons réfléchi à la possibilité d'une seconde activité avant l'été. La conférence « Un homme dans tous ses états » est envisagée, puis André Pelletier nous fait part d'un « rêve » qu'il avait: que l'on fasse une activité du type marche-santé dans un parc (au Parc de la Visitation par exemple). Comme on s'interroge sur la pertinence de faire une activité au printemps, on décide de profiter de la conférence du 21 février pour sonder les participants.

La conférence a eu lieu comme prévu et l'analyse des évaluations remises par 27 des 43 personnes qui y ont assisté, démontre une grande satisfaction : le Dr Laurin était clair et simple et répondait bien à toutes les questions. On a profité de l'occasion pour faire un petit sondage à main levée sur une possible activité « marche-santé » au Parc de la Visitation. Le sondage ayant été très positif, cela nous a convaincus de l'organiser.

La troisième réunion du comité a eu lieu le 30 mars. Nous y avons fait un retour sur la dernière conférence, puis nous avons planifié l'organisation de la « marche-santé » au parc de la Visitation. Nous l'avions prévue le 29 mai si le temps le permettait, sinon le 30. Malheureusement, tôt, le matin du 29 mai, il y a eu un gros orage, mais le soleil s'est pointé vers 9 h. Ce qui a fait que quelques personnes se sont présentées le 29, d'autres le 30... Les 10 hommes qui ont profité de ces marches ont beaucoup apprécié les échanges informels qu'ils ont eus entre eux et les beautés de la nature (en particulier les oiseaux).

Nous avons prévu une réunion, le 13 septembre 2012, pour discuter des activités pour 2012-2013 et possiblement, finaliser l'organisation de la conférence « Un homme dans tous ses états ».

En conclusion, le comité a été passablement actif cette année et ses réalisations ont été appréciées.

Pierre Morin, responsable sectoriel du Comité de la condition des hommes

retraités, des syndicats et des cadres. Des représentants de la CARRA et du Conseil du trésor participent à ces travaux. Le Comité est appelé à formuler des recommandations communes d'ici la fin de l'été.

-30-

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ compte plus de 55 000 membres, ce qui en fait la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Source : Dominic Provost, conseiller en communication - AREQ



NDLR Grâce à la participation et l'implication de plusieurs membres du secteur Ahuntsic-Ouest, nous avons participé à cette pétition avec 344 signatures. Vous n'avez pas eu la chance d'y participer... alors télécharger le formulaire sur le site de l'AREQ nationale. Un deuxième dépôt de la pétition est prévu à l'automne.

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONDITION DES HOMMES.



Quand j'ai assisté à la conférence sur les problèmes de la prostate, le 15 septembre 2010, j'ai appris l'existence du Comité de la condition des hommes. Ce Comité existait depuis quatre ans, mais j'en ignorais l'existence. J'ai accepté de représenter notre secteur à ce comité pour l'année 2011-2012 et me suis proposé comme secrétaire. Nous avons tenu trois réunions pour discuter des activités à organiser. À chaque réunion, nous étions 10 ou 11 représentants des différents secteurs de la région de Montréal. André Fleurant, répondant politique régional nous apportait son soutien. André Pelletier, notre responsable régional, a présidé les réunions et son leadership a été capital dans la réalisation des activités du Comité.

À la réunion du 23 septembre 2011, nous avons d'abord analysé le sondage réalisé lors de la conférence de septembre 2010 qui révélait un intérêt moyen des hommes retraités pour discuter de la condition des hommes, bien qu'un pourcentage important des répondants aient montré un intérêt à participer à des activités pour hommes seulement, particulièrement s'il s'agissait de dîners-conférences. Nous avons aussi discuté des

nous nous sommes donnée au Congrès 2008 et que nous avons incluse dans nos statuts et règlements afin de signifier son importance.

La mission de l'AREQ se lit comme suit :

L'Association affirme sa volonté de reconnaître dans sa mission le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

La mission de l'Association consiste à promouvoir et à défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées et à contribuer à la réalisation d'une **société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste**. (Texte à la page 1 des Statuts de l'AREQ, les caractères gras sont de moi)

Dans une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste, il serait normal que les richesses soient réparties équitablement, tout comme il serait normal que tous puissent avoir accès aux études post-secondaires, indépendamment de la fortune des parents. Voilà pourquoi l'AREQ a manifesté son opposition à une hausse. Cette hausse aurait pour effet d'augmenter le nombre d'heures travaillées par les étudiants et, conséquemment, de nuire à leurs études et elle augmenterait aussi l'endettement des étudiants au profit des institutions financières. En prétendant leur demander leur "juste part" le gouvernement ne favorise pas une "juste répartition" de la richesse.

Dans une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste, il serait normal que les personnes âgées aient toutes droit à un revenu décent, un logement adéquat et des soins appropriés, si cela s'avère nécessaire. Voilà pourquoi l'AREQ réagit à chaque occasion où des aînés ne sont pas traités justement. Elle félicite le gouvernement s'il prend de bonnes décisions concernant les aînés mais plus souvent qu'autrement, les communiqués de l'AREQ affirment que le gouvernement pourrait faire encore plus. Que ce soit pour le maintien à domicile, la surveillance des résidences pour aînés, les CHSLD, etc.

L'AREQ se prononce sur tous les sujets de notre vie en société, que cela concerne les jeunes, les travailleurs et travailleuses et bien sûr, les personnes âgées. En utilisant la force de ses 55 000 membres pour faire avancer les choses, l'AREQ est une force pour la société.

Lise Labelle, présidente

LA LAÏCITÉ



Le 12 avril dernier, le Comité d'action sociopolitique de l'AREQ-Montréal tenait son activité annuelle sur le thème de la laïcité. Comment définir la laïcité? Devrait-elle être ouverte ou fermée? Dans quel espace, public ou privé, devrait-elle s'appliquer? Voilà des questions auxquelles Dominique Peschard, président de la Ligue des Droits et Libertés, Louise Mailloux, professeure de philosophie et auteure du livre « La laïcité, ça s'impose » et Nicole De Sève, conseillère à la CSQ ont tenté de répondre.

Au départ, les trois invités s'entendent pour dire que la laïcité définit les rapports entre les religions, les églises et les états. Puis, Madame Mailloux précise que la laïcité sépare l'Église de l'État, qu'elle suppose la neutralité de l'État, la liberté de conscience des individus et l'égalité des droits.

Ils sont aussi unanimes à affirmer qu'au Québec, le débat sur ce sujet n'a pas eu lieu. Le gouvernement s'en remet à la jurisprudence établie par les décisions des tribunaux en fonction des chartes québécoises ou canadiennes. Monsieur Peschard mentionne qu'un débat de valeurs s'avère nécessaire dans la société, mais ajoute qu'il faut faire attention au fait que la laïcité soit devenue un enjeu politique.

Selon Louise Mailloux, actuellement l'interculturalisme favorise la laïcité ouverte. La tolérance qui en découle redonne une légitimité aux religions dans l'espace civique, ce qui explique qu'il y ait de moins en moins de plaintes adressées à la Ligue des Droits et Libertés. Elle conclut que le Québec a besoin d'une charte d'affirmation de la laïcité et non d'interdictions de ceci ou de cela.

Quant à Madame De Sève, elle constate que c'est le fondamentalisme religieux qui revendique davantage pour repousser les limites. De vraies balises devraient être établies pour gérer efficacement les demandes d'accommodements. Elle indique que la CSQ réclame une charte de la laïcité qui décrirait ces grands principes. Notre présidente sectorielle a ajouté qu'elle aimerait que l'AREQ soit invitée à se joindre à la CSQ pour la suite de cette réflexion.

(Suite page 6)

UNE PÉTITION DE PRÈS DE 20 000 NOMS DÉPOSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR RÉCLAMER LA RÉINDEXATION DES RENTES DE RETRAITE

Québec, le 13 juin 2012 – Une pétition totalisant 19 115 signatures a été déposée à l'Assemblée nationale, ce matin, pour réclamer la réindexation des rentes. Cette pétition vise à assurer la récupération et le maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État. Elle vient en appui aux représentants d'associations de retraités qui siègent au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation.

La pétition a fait l'objet d'une démarche concertée entre plusieurs associations de retraités au cours des dernières semaines. Plusieurs milliers de signatures supplémentaires sont en voie d'être recueillies. Un deuxième dépôt de la pétition est prévu à l'automne.

« Ces 20 000 premières signatures constituent un appui très important pour nous. Nos membres envoient un message clair : il faut trouver des solutions durables à une problématique qui perdure depuis plus de trente ans maintenant et qui contribue, d'année en année, à la perte croissante de leur pouvoir d'achat. Nous devons faire preuve d'ouverture, de créativité et de concertation », a souligné la première vice-présidente de l'AREQ, Louise Charlebois.

La pétition a été déposée par le député de Rimouski et membre de la Commission des finances publiques, monsieur Irvin Pelletier. En 2010, la Commission reconnaissait, dans un rapport déposé à l'Assemblée nationale, « la nécessité de trouver un moyen d'atténuer, sinon d'éliminer, la perte de pouvoir d'achat des retraités imputable à la désindexation des rentes » pour les années 1982 à 1999.

Rappelons que le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation a été créé à l'été 2011. Il réunit des représentants des associations de

Animer la vie sectorielle par le déjeuner de la non-rentree, des dîners mensuels, le dîner de Noël et l'envoi de cartes aux membres lors des occasions appropriées.

Développer des activités à l'intention des personnes nouvellement retraitées.

Souligner les 5,10,15 ans et plus de retraite des membres.

Soutenir les personnes responsables sectorielles aux différents comités régionaux.

Diffuser l'information aux membres par la publication de 3 bulletins "Le Lien" au cours de l'année et de l'Info-Ahuntsic à chaque dîner mensuel ainsi que par la chaîne téléphonique, le courrier électronique et le site WEB.

Susciter des échanges sur des dossiers liés à la défense des droits et intérêts des membres.

Étudier la possibilité d'offrir aux femmes du secteur l'atelier « Ridées mais pas fanées ».

Poursuivre la vente de produits équitables, dans la mesure du possible et verser les profits à une ou des œuvres humanitaires.

Acheter local et responsable pour les besoins du secteur.

Souligner l'apport des personnes aînées lors de la Journée des aînés en octobre.

Poursuivre la collaboration avec l'association « Au rendez-vous des cultures », organisme voué au rapprochement interculturel et intergénérationnel.

Lise Labelle

PROFITEZ DE LA BELLE SAISON ESTIVALE



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



La Journée internationale des femmes 2012 a été soulignée par un dessert-causerie organisé par le Comité de la condition des femmes de l'AREQ-Montréal. Le thème était « Le féminisme... plus actuel que jamais » et la conférencière invitée, Madame Lorraine Pagé, une militante engagée et une femme aux multiples talents.

Au programme de la rencontre, il y avait aussi une exposition de plusieurs œuvres de nos artistes et Madame Micheline Jourdain, présidente régionale, nous a invitées à signer la pétition concernant le pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Quant à Lorraine Pagé, elle a été accueillie par les 103 personnes présentes qui se sont mises à l'applaudir chaleureusement. Sa réputation n'est plus à faire et on peut dire qu'elle n'a rien perdu de sa fougue de militante. Parlant même sans micro, son exposé clair et limpide nous a vite captivées.

Le féminisme est-il dépassé? Non, il a encore toute sa raison d'être. Selon Madame Pagé, nous avons hérité des bienfaits des batailles menées par nos mères. Cependant, les grandes revendications comme le droit à l'égalité, à l'éducation, au travail ainsi que l'égalité juridique n'ont pas eu le même succès dans tous les pays. Et même au Québec, tout n'est pas réglé, peut-être à cause de la montée de la droite, du mouvement de mondialisation, de la société de consommation ou des politiques récentes qui font que les coupures de service affectent plus les femmes. De plus, quand vient l'âge de la retraite, ce sont les femmes qui sont les plus pauvres et, fait encore plus troublant, le phénomène de la violence reste encore très présent partout dans le monde. Voilà donc quelques propos qui résument brièvement la conférence de Lorraine que nous aurions écoutée encore et encore.

En conclusion, elle a souligné que la lutte des femmes est donc une course à relais. Il faut passer le témoin car la génération qui suit doit continuer la bataille, par exemple, pour l'équité salariale et aussi pour conserver les acquis.

Les échanges qui ont suivi ont été très enrichissants, l'ambiance était conviviale et je

suis revenue chez-moi, tout à fait galvanisée par les propos enflammés de Madame Pagé. « La lutte doit continuer! »

Quant à nous, retraitées, que ce soit sur le plan individuel ou collectif, nous pouvons continuer à agir.

Micheline Delluc
Co-responsable du Comité de la condition des femmes

NDLR L'auteure n'ayant utilisée que le féminin, peut-être n'y avait-il que des femmes à cette activité...

(Suite du texte **La laïcité**)

La période d'échanges et de questions qui a suivi a permis aux invités de préciser certains points de leur exposé contribuant ainsi à éclairer davantage les participants.

Quatorze membres de notre secteur étaient présents. Si je me fie aux commentaires entendus à la sortie, je peux affirmer que cette activité a été fort appréciée.

Gaétane Lebel-Fillion

CALCULEZ VOTRE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT



Le maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées constitue la première priorité de l'AREQ. Dans cette perspective, l'AREQ a développé, depuis quelques années, une formule permettant à ses membres de calculer leur « contribution financière non volontaire » aux finances publiques québécoises. Cette contribution théorique représente en fait la perte financière cumulée découlant de la désindexation de leur régime de retraite depuis 1982. Il faut se rendre sur le site Web suivant:

areq.qc.net/exercice-de-calcul-de-la-perde-de-pouvoir-dachat

Pour effectuer l'exercice, vous aurez besoin du document intitulé « Votre relevé annuel 2011 » transmis par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) en juillet 2012.

(Source site Web AREQ nationale)

(Suite du texte **Le printemps 2012 en bref...**)

fatigue et nous la comprenons. Nous aurons l'occasion au cours de l'année 2012-2013, d'exprimer à Marie notre reconnaissance pour sa présence accueillante à chacune de nos activités. Elle demeure responsable de la chaîne téléphonique et nous l'en remercions. Nous avons travaillé à la préparation d'un calendrier d'activités pour la nouvelle année qui débutera par un sondage afin de connaître quelles sont vos attentes, à vous, membres de 2012, envers votre secteur de l'AREQ. Ce sondage vous parviendra dans Le Lien de la rentrée.

Nous pouvons déjà vous annoncer que les téléphonistes seront invités à déjeuner le 23 août, que le déjeuner de la rentrée ou non-rentrée, selon le point de vue de chacun aura lieu le 7 septembre. La Fête des aînés, le 4 octobre, La messe pour les défunts suivie d'un dîner, le 2 novembre. Le dîner de Noël et l'accueil des nouveaux le 20 décembre.

Réservez ces dates à votre agenda, c'est pour vous que nous organisons ces événements.

Lise Labelle

LE PLAN D'ACTION 2012-2013

Voici les principales actions que nous entendons mener cette année, selon la proposition adoptée le 18 mai dernier.

Inform régulièrement les membres de l'évolution du dossier indexation et participer aux actions décidées par l'AREQ nationale s'il y a lieu.

Organiser un projet « Toujours en action » sur un sujet qui concerne la santé des personnes aînées.

Cerner les attentes des membres par un sondage.

Poursuivre les démarches de rapprochement avec le secteur Ahuntsic-Est, dans la mesure où ce secteur est intéressé, afin de créer un nouveau secteur en nous regroupant avec eux.

DON DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAU



Les personnes présentes au dîner du 20 juin ont assisté à la remise d'un chèque de 400,00 \$ à « **La Maison des enfants** » de l'île de Montréal. C'est la troisième année que cet organisme reçoit un don de la FLG. Claire Boutin, membre de notre secteur, y agit comme bénévole depuis quelques années. Madame Chantal Tétreault, directrice générale, est venue recevoir ce chèque. Elle nous a informés des objectifs de « **La Maison des enfants** » : travailler en concertation avec les adultes présents dans la vie des enfants; inspirer le respect de l'enfant comme individu dans la société; créer de l'espoir et confirmer l'enfant dans ce qu'il est; offrir un lieu de parole et d'écoute aux enfants. Pour y parvenir, les intervenants mettent sur pied plusieurs activités. La Maison accueille, après l'école, les enfants de 5-12 ans. Les jeunes de 11-12 ans ont des périodes réservées pour eux. La participation des parents est valorisée. Des groupes classes peuvent venir passer un avant-midi à « **La Maison des enfants** ». Les objectifs de cet organisme rejoignent celui de la FLG concernant la jeunesse.

C'est pourquoi, le Conseil sectoriel appuie chaque année leur demande d'aide financière. Si vous désirez avoir plus de renseignements ou offrir votre aide, vous pouvez visiter le site internet : www.lamaisondesenfants.qc.ca

Cette année, l'AREQ-Montréal n'organise pas de tournoi de golf mais les besoins des démunis et des organismes qui leur sont dédiés, continuent de croître. Pour y répondre, la région effectue une collecte de fonds. À ce jour, les membres de notre secteur y ont contribué pour un total de 1 080,00 \$ et les dons au niveau régional totalisent 9 195,00 \$. Ces montants sont moindres que ceux générés par le dernier tournoi de golf, mais ils reflètent la générosité de plusieurs de nos membres. Si vous participiez annuellement au tournoi de golf, pourquoi ne pas faire un don au montant que vous déboursiez pour cette journée? Il est toujours temps de le faire. Il est important de se rappeler que les dons que vous faites à la FLG sont remis à des organismes de la région de Montréal.

Micheline Latreille
Secrétaire et responsable sectorielle de la FLG

LE PRINTEMPS 2012 EN BREF....

Il est inhabituel que le troisième numéro du bulletin "Le Lien" vous parvienne au beau milieu de l'été. Un printemps mouvementé a tenu votre Conseil sectoriel toujours mobilisé.

Tout d'abord, nous avons célébré les 25 ans de notre secteur le 13 avril dernier. Cinquante membres ont participé à cette fête à laquelle trois invitées s'étaient aussi jointes : la présidente régionale, Micheline Jourdain, la 1re vice-présidente de l'AREQ, Louise Charlebois et la présidente du secteur Ahuntsic-Est. L'Ensemble Mosaïque a agrémenté cette réception par l'interprétation de musique d'ambiance durant l'apéro et des chansons de nos auteurs québécois à la fin du repas. Un gâteau à la crème et aux fruits frais a été partagé entre les convives pour terminer ce repas festif. À l'occasion du 25e, nous avons une exposition des œuvres de nos artistes pour le choix d'un « Coup de cœur » qui sera notre page frontispice de la carte anniversaire pour 2012-2013. C'est une œuvre de Denis Bergeron qui a été choisie. Félicitations Denis!

Le 18 mai, c'était notre assemblée générale sectorielle qui a réuni 32 membres. L'état de réalisation du plan d'action 2011-2012 ainsi que les états financiers pour la même période ont été reçus et le plan d'action 2012-2013 a été adopté de même que le budget pour le réaliser. (Voir page 11 plan d'action)

Le 31 mai, notre secteur était bien représenté à l'assemblée générale régionale et plusieurs des membres du Conseil sectoriel y étaient impliqués pour assurer un bon déroulement.

Le 11 juin, le Conseil sectoriel a reçu toutes les personnes bénévoles du secteur (téléphonistes et responsables sectoriels des comités régionaux) au restaurant «Grillade Henri» pour un dîner de reconnaissance.

Le 18 juin, le Conseil sectoriel a tenu sa première réunion de l'année 2012-2013. Marie Martin y a présenté sa démission comme conseillère à qui il restait une année de mandat à terminer. C'est à regret que le CS a reçu cette démission, mais après 17 ans d'engagement à divers postes du CS dont celui de la présidence, Marie a invoqué la

(Suite page 11)

LES MEMBRES DU CONSEIL SECTORIEL AHUNTSIC-OUEST

Lise Labelle,
présidente
(450) 669-2511
l.labelle2@videotron.ca



Jean-Guy Marcotte,
1^{er} vice-président
(450) 434-2175
jean-guy078@sympatico.ca



Jean-Guy Roy,
2^e vice-président
(450) 473-8280



Micheline Latreille,
secrétaire
(450) 974-3552
mich.1@sympatico.ca



Robert Caron,
trésorier
(514) 354-1520
claudetteetrob@videotron.ca



Gaétane Lebel-Fillion,
conseillère
(450) 622-0515
gaetanelebel@videotron.ca



DES INFORMATIONS À PARTAGER

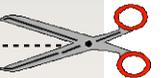
Votre adresse, votre numéro de téléphone sont des informations très importantes. Tout changement doit donc être communiqué à Québec si vous désirez recevoir régulièrement l'information en provenance de l'AREQ nationale et de votre secteur. Pour ce faire, il s'agit de contacter la réceptionniste de l'AREQ à Québec:

Luce Laverdière au **1 (800) 663-2408** (sans frais)
ou par courriel **laverdiere.luce@csq.qc.net**

Sachez que votre secteur sera automatiquement avisé des modifications demandées.

Quant à votre adresse courriel, dès que vous y effectuez un changement, veuillez svp me le faire savoir en communiquant à:

l.labelle2@videotron.ca
ou par téléphone au **(450) 669-2511**



Voici des numéros de téléphone à conserver

AREQ nationale	1 (800) 663-2408
AREQ régionale	(514) 603-3523
AREQ sectorielle	(450) 669-2511
Assurances SSQ	1 (888) 833-6962
Assurances RésAut	1 (800) 463-4806
Caisse de l'Éducation	(514) 351-7295
Sécurité de la vieillesse	1 (800) 277-9915
CARRA	1 (800) 368-9883
RAMQ	(514) 864-3411
RRQ	(514) 873-2433
SAAQ	(514) 873-7620
Crédit d'impôt	(514) 964-6299